

Roanne le 22 avril 2008

Intérimaires : La CFDT dit STOP.. et exige un véritable plan d'embauches sur le centre de Roanne !

La Direction convoque un Comité d'Etablissement jeudi 24 avril avec 9 points à l'ordre du jour, dont un portant sur le recours à 14 nouveaux intérimaires (7 monteuses, 2 opérateurs d'essais et 2 ingénieurs Achats). Le secrétaire du CE, élu CFDT, a averti la Direction lors de l'élaboration de l'ordre du jour, que **la CFDT attendait maintenant des embauches avant tout nouveau recours à de l'intérim**, estimant que le nombre d'emplois précaires devenait insupportable. Si la CFDT est parfaitement consciente qu'il convient d'assurer le retour des monteuses occupés sur l'ARV jusqu'en octobre et ceux en missions sur l'AMX 10P, elle ne peut supporter que l'on en soit arrivé à près de 100 intérimaires sur le centre.

De plus, certains d'entre eux vont arriver en fin de contrat d'intérim (18 mois) et sont sur des postes pérennes, la Direction n'a donc d'autre choix que de les embaucher. La CFDT sera particulièrement attentive au fait que celle-ci ne peut détourner la législation et, passé 18 mois, employer un nouvel intérim sur le même poste !!!

Lors de la réunion GPEC de février, la Direction avait laissé entendre qu'elle était favorable à quelques embauches dans le domaine de la soudure, de l'usinage, du montage et dans certains métiers dit «d'environnement de production». Depuis, à chaque CE, cette même Direction propose de nouveaux intérimaires. Ca suffit, la CFDT vient d'informer la Direction qu'elle refuserait toute nouvelle consultation sur un recours à l'intérim, tant qu'elle ne présenterait pas un plan d'embauche précis, permettant de donner au centre les moyens de fonctionner et de répondre aux attentes des clients.

Le Directeur du centre devrait quand même se rendre compte qu'il est en train d'autoriser près de 100 intérimaires sur un effectif productif de 250 et un effectif disponible de 745. **Ce n'est pas acceptable !** Le PDG lui-même, ne parlait-il pas il y a moins d'un an d'un recours à l'intérim maxi de 10% ???

Depuis plusieurs jours, **la CFDT agit auprès de la Direction de Roanne et du siège pour qu'avant toute nouvelle consultation, la Direction présente son plan d'embauches** et ce, au moment où quelques intérimaires arrivent en fin de contrat. Au Comité d'Etablissement de jeudi, les élus CFDT refuseront toute consultation, tant que la Direction n'aura pas fait état de ses intentions en matière d'embauches (A noter que 2 soudeurs prévus au plan d'embauche précédent, n'ont toujours pas été recrutés en CDI !)

Evolution de l'intérim sur le centre de Roanne :

Juin 2006 :	9
Dec. 2006 :	25
Juin 2007 :	58
Dec. 2007 :	66
Mars 2008 :	82

Principaux services d'emplois : 13 au VBCI/Montage, 12 au VBCI/Soudage, 12 à l'ARV, 9 à DMI, 7 au 10RC, 7 à PFL, 4 à la peinture, 4 à UD, 4 à SMS, 3 à DAP, etc...

En avril 2008, la Direction veut consulter le CE sur l'intérim suivant : 7 monteuses au VBCI/M, 2 monteuses aux chenilles, 1 à MCO/BV, 2 opérateurs d'essais (DISQ) et 2 ingénieurs HA pour la mise en oeuvre de projets prototypes technologie mécanique et mécano soudure.